



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
LIGUE CENTRE VAL de LOIRE  
du JEU D' ÉCHECS  
Direction Technique Régionale

## Saison 2020-2021 – Protocole sanitaire à appliquer en compétitions

Après consultation, à la demande de la Direction Technique Régionale, de l'ensemble des clubs de la Ligue CVL par l'intermédiaire des six présidents de Comités Départementaux, il ressort que les dispositions suivantes devront être mises en œuvre et respectées par tous les clubs de la Ligue CVL.

### 1. **Compétitions concernées**

- ✓ interclubs jeunes, adultes mixtes et féminins ;
- ✓ Coupes de France, Loubatière, de la Parité ;
- ✓ Départementaux et Régionaux jeunes ;
- ✓ Rapides jeunes de Ligue ;
- ✓ phases départementales et régionale du Championnat féminin de parties rapides Roza Lallemand ;
- ✓ Tournois supports des Championnats Départementaux et de Ligue individuels.

### 2. **Strict respect de chaque point suivant**

- ✓ Affichage de la présente fiche de protocole en au moins deux endroits de chaque salle utilisée dans le cadre de la manifestation en cours ;
- ✓ mise à disposition des joueurs de gel hydroalcoolique en quantité suffisante et/ou d'un espace sanitaire permettant le lavage des mains avec du savon et leur essuyage avec essuie-mains jetable en papier ;
- ✓ distance
  - x latérale d'au moins 1 m entre chaque échiquier
  - x dans la profondeur d'au moins 1 m entre les chaises occupées par les joueurs ;
- ✓ respect des gestes barrière :
  - x lavage des mains à l'entrée de la salle de jeu ;
  - x port du masque obligatoire quel que soit l'âge ;
- ✓ **Accès à la salle de jeu strictement réservé aux joueurs** et interdit à tout spectateur. Il est rappelé qu'un joueur qui a terminé sa partie et quitte sa place de jeu devient spectateur et doit quitter la salle de jeu, sauf dans le cas des compétitions par équipes où le capitaine, et uniquement lui, peut rester dans la salle de jeu.

- ✓ Tout joueur dont la partie est en cours peut regarder une autre partie en cours à condition de respecter la distance de 1 m entre chaque personne.
- ✓ Les organisateurs s'engagent à désinfecter l'ensemble du matériel de jeu avant l'ouverture de la salle de jeu aux joueurs.
- ✓ Tout joueur ayant participé à une manifestation présente dans la liste énumérée en première partie et qui serait testé positif au Coronavirus dans un délai de 7 (sept) jours suivant cette manifestation, s'engage à en prévenir l'organisateur immédiatement après le résultat de son test.  
L'organisateur de la manifestation s'engage alors à prévenir l'ensemble des manifestants tout en préservant l'anonymat du participant testé positif.

### 3. **Points non soumis à obligation** mais **fortement conseillés** pour le bien-être des joueurs, des accompagnateurs et des spectateurs

- ✓ Mise à disposition des accompagnateurs et des spectateurs d'un espace répondant à la norme de distanciation de 1 m entre chaque chaise. Si cette distanciation ne peut être mise en place, cet espace ne devra pas être proposé ;
- ✓ Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les accompagnateurs et spectateurs et accès, si possible, à un espace toilettes distinct de celui des joueurs ;
- ✓ Mise à disposition d'un espace d'analyse répondant à tous les points obligatoires d'une salle de jeu ;
  - x Mise à disposition de spray désinfectant pour nettoyer après chaque usage le matériel d'analyse ;
- ✓ Présence d'une buvette présentant toutes les garanties sanitaires. Si tel ne peut être le cas, la présence d'une buvette est interdite.

### 4. Le **présent protocole**

- ✓ s'applique à tous les clubs de la Ligue Centre Val de Loire du Jeu d'Échecs.
- ✓ devra être inclus dans les règlements intérieurs de toutes les manifestations énumérées en première partie
- ✓ devra être communiqué aux équipes et/ou aux joueurs venant d'une autre ligue au moins 7 (sept) jours avant la date programmée de la manifestation.

Toute disposition sanitaire préfectorale, municipale, départementale ou régionale, notamment de l'ARS Centre Val de Loire, allégeant ou intensifiant le présent protocole lui sera réputée supérieure et devra impérativement être respectée. Les organisateurs seront tenus d'en tenir informés les participants prévus aux manifestations impactées par ces dispositions.

A Parçay-Meslay le 12 septembre 2020,

Le Président  
de la Ligue CVL  
Kennisthon POUSSE

Le Directeur Technique  
de la Ligue CVL  
Ollivier RIOLAND